

ART OF
CHANGE
21



PRIX ART ÉCO-CONCEPTION

Marraine : Otobong Nkanga



MAISON RUINART



APPEL À CANDIDATURES DU PRIX ART ÉCO- CONCEPTION 2025

Clôture le 6 avril 2025

*En partenariat avec le Palais de Tokyo, avec le soutien du ministère de la Culture
et l'ADEME
et le mécénat de la Maison Ruinart et de la Fondation L'Accolade.*

Unique en son genre, le Prix Art Éco-Conception est conçu et organisé par l'association **Art of Change 21**, en partenariat avec le **Palais de Tokyo**.

La récompense du Prix consiste en un accompagnement personnalisé de **3 jours** avec des **experts en environnement**, carbone et éco-conception spécialisés dans l'art et des **artistes engagés dans une démarche environnementale**, ainsi qu'une gratification de 1000 euros.

Dates clés :

- **Appel à Candidatures** : du 15 février au 6 avril 2025
- **Cérémonie de Remise du Prix** : 28 avril 2025 (sur invitation)
- **Accompagnement des Lauréats** : 29 avril, 26 et 27 mai 2025

Le Jury :

Le jury de l'édition 2025 est composé de **12 personnalités de l'art et de l'environnement**

- **Clément Delépine**, directeur d'Art Basel Paris
- **Guillaume Désanges**, président du Palais de Tokyo
- **Catherine Dobler**, fondatrice et directrice de la Fondation L'Accolade

- **Karine Duquesnoy**, haute fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable du ministère de la Culture
- **Louise Hayward**, directrice de la Lisson Gallery à Londres
- **Anna Labouze et Keimis Henni**, fondateurs et directeurs, Artagon, directeurs artistiques, Magasins Généraux
- **Valérie Martin**, cheffe du service Mobilisation Citoyenne et Médias, ADEME
- **Arnaud Morand**, commissaire d'exposition, directeur artistique Afalula
- **Otobong Nkanga**, artiste
- **Emmanuel Tibloux**, directeur de l'École des Arts Décoratifs
- **Fabien Vallérian**, directeur Art et Culture de la Maison Ruinart

Il est présidé par **Alice Audouin**, présidente fondatrice d'Art of Change 21.

Le jury désigne les 12 lauréats parmi 36 finalistes choisis par un comité de sélection composé de membres de l'équipe d'Art of Change 21 et d'experts extérieurs (tels que Emmanuelle Paillat, experte carbone).



Les critères de sélection : Les artistes sont sélectionnés sur **trois critères** : la **qualité** artistique, leur **sensibilité** environnementale ainsi que leur **volonté de faire évoluer** leur pratique pour en réduire l'impact environnemental.

L'appel à candidatures : Il est ouvert à tous les artistes plasticiens âgés de **plus de 18 ans**, français ou étrangers résidant en France et n'ayant pas le statut étudiant. Le fait d'avoir déjà une démarche environnementale n'est pas un pré-requis.

Il ne s'agit pas d'un appel à projets mais d'un simple **questionnaire** à remplir (entre 20 minutes et 1h30 suffit pour répondre).

Accéder au questionnaire

<https://tally.so/r/mJeKAJ>